

Registre des délibérations du Conseil Municipal de la commune de ROUJAN

Séance du 29 septembre 2021

29 - 2021

L'an deux mille vingt et un, et le vingt-neuf septembre à 18 heures, le Conseil Municipal de la commune régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans la salle du Peuple, Place de la Mairie, pour répondre aux obligations de protection sanitaire, en session ordinaire, sous la présidence de Monsieur Jean BLANQUEFORT, Maire de Roujan.

Présents : ARMENGOL André, BLANQUEFORT Jean, BOURLEZ Marie-Espérance, DUHAYER Yvette, FOSSAERT Josiane, GARCIA Rémy, GINIEIS Alain, JOURDAN Guylaine, JOURDAN Jean-Pierre, NICOLAS Gérard, REBUFFAT-BOUCHERY Dominique, SAEZ José, SANCHEZ Séverine, SEGUIER Virginie, SCHMITT Nathalie, VERLET Lyria, VIGUIER Thierry.

Procurations : MAURY Jean-François à BLANQUEFORT Jean.

Absent : RASSIER Jean-Marie.

Secrétaire de séance : SEGUIER Virginie.

Objet : Acquisition de la parcelle AT 250

Monsieur le Maire explique au Conseil que la parcelle AT 250 constitue un emplacement réservé dans le Plan Local d'Urbanisme pour la réalisation d'un équipement public.

Monsieur le Maire propose l'acquisition de la parcelle AT 250, d'une superficie de 10 054 m², pour la somme de 50 000 €.

Monsieur le Maire demande au Conseil d'en délibérer.

LE CONSEIL

Où l'exposé de son Maire, et après en avoir délibéré, à l'unanimité

- **VALIDE** l'acquisition de la parcelle AT 250 pour la somme de 50 000 € ;
- **PRECISE** que les frais liés à ces acquisitions seront à la charge de la commune ;
- **AUTORISE** monsieur le Maire à signer tout document utile à l'exécution de la présente.

Fait et délibéré les jour, mois et an que dessus.

Pour copie conforme.

LE MAIRE,

